

fermes par régions nous sont fournis par le recensement de 1951. Si nous pouvons considérer le chiffre de \$2,500 pour les ventes brutes par ferme (c'est-à-dire probablement moins de \$1,250 en espèces) comme un chiffre minimum vital, je vous laisse deviner l'étendue du problème. Le recensement de 1951 indiquait que, dans 46,170 fermes, en Ontario, les ventes représentaient moins de \$2,500 par ferme, l'année précédente. Autrement dit, 39 p. 100 des agriculteurs tirent de la ferme au moins la moitié de leur revenu. (Ce chiffre n'inclut pas l'agriculture à temps discontinu ni les cultivateurs qui consomment plus de la moitié des produits de leur ferme.) D'après le recensement, il s'agit de fermes dites commerciales et 39 p. 100 de toutes ces fermes tombent dans cette catégorie.

D'après une étude concernant la succession d'une ferme, d'une génération à une autre, et intitulée *Étude sur la succession des fermes en Ontario*, par M. H. F. Noble, de la division de l'économie agricole et de la statistique, au ministère de l'Agriculture d'Ontario, Toronto, 66 p. 100 des fermes exploitées par leur propriétaire auraient été hypothéquées au moment où ils en prenaient possession. Fait par notre division, ce rapport s'étend sur une période de quatre années; la documentation nous vient surtout des bureaux d'enregistrement. 74 p. 100 de tous les agriculteurs sont propriétaires de fermes hypothéquées à un certain moment. La situation à ce point de vue est la même, qu'il s'agisse de la succession familiale ou de la vente à des étrangers. 66 p. 100 des fils qui deviennent propriétaires d'une ferme auront tôt ou tard une hypothèque.

La génération suivante aura sans doute à financer l'achat et l'entretien d'outillage ou fera faillite. Sur les 46,170 fermes à faible revenu, un grand nombre disparaîtront ou connaîtront de graves problèmes financiers lorsqu'elles tomberont entre les mains de la génération suivante, sinon avant.

Le problème des petites fermes est partout présent dans la province. Il est cependant plus aigu sur le bouclier canadien et dans d'autres régions élevées où le terrain est accidenté. Vous trouverez à la page qui suit une carte de l'Ontario sur laquelle sont indiquées quatre catégories, relativement au pourcentage des cultivateurs qui dans chaque comté touchaient moins que \$2,500 par ferme. Il s'agit de la région du bouclier prise globalement à laquelle se rattache la marque à gauche qui indique la région toute en bleu, où, dans six comtés, plus de la moitié des fermes ont un revenu inférieur à \$2,500. Dans l'est de l'Ontario, on en compte de 45 à 50 p. 100. Dans l'ouest de la province, où l'on peut délimiter deux groupes distincts, on compte de 30 à 40 p. 100 de ces cultivateurs dans l'un des groupes, et moins de 30 p. 100 dans l'autre. Deux autres points sont à remarquer. Dans les comtés avoisinant le lac Érié, les terres cultivées sont nombreuses et il y a moins de petites fermes à faible revenu. Dans les districts de Huron-Perth, Waterloo et Wellington, le sol est particulièrement fertile, comme vous l'expliquera le professeur Richards. Mais il faut ajouter que la plupart des céréales de provende de l'Ouest du Canada sont utilisées dans cette région, comme nous l'indique un autre relevé du ministère. La grande proportion de céréales de l'Ouest utilisées dans la région de Gooderich et sur la voie principale de Toronto à Montréal, à travers les comtés indiqués en blanc, donne à ces secteurs, à cause de l'endroit où ils se trouvent, un avantage sur le reste de l'Est du Canada. C'est probablement ce qui les a aidés à surmonter le problème des petites fermes. Avant de passer à autre chose, étudions le tableau qui se trouve à la page qui suit. Tableau 1: Rapport entre les revenus agricoles bruts inférieurs à \$2,500 et le pourcentage des terres à cultiver en foin. Ce tableau, je pense, est important. Pour établir ce rapport, étudiez la première colonne et la dernière. Les fermes qui font plus de 50 p. 100 consacrent 63 p.